

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL****N° 93 / 2025****Nombre de conseillers****En exercice : 11****Présents : 7****Votants : 9**

**L'an deux mille vingt-cinq  
le 15 décembre à 9 heures  
le Conseil Municipal de la commune de  
Molines en Queyras s'est réuni en session  
ordinaire sous la Présidence de  
GARCIN Valérie, Maire**

**Date de la convocation : le 8 décembre 2025**

**Présents :** ARMANET Carole, BONNIN Gilbert, CHALLOT Serge, CLEMENCEAU Philippe, GARCIN Michel, GARCIN Valérie, ROUX Delphine.

**Absents :** ALLAIX Romain (pouvoir à GARCIN Valérie), FOUQUE Christian (pouvoir à ARMANET Carole), GICQUEL Mathieu, HOUSET Raphaël.

**Secrétaire de séance :** CHALLOT Serge.

**OBJET : Approbation des tarifs et horaires de la piste de luge pour la saison d'hiver 2025-2026.**

Madame le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer, afin d'approuver les tarifs ainsi que les horaires afférents à l'exploitation de la piste de luge « Molines Sensation » pour la saison d'hiver 2025-2026.

A savoir, une ouverture à partir du Samedi 20 décembre 2025 jusqu'au Dimanche 22 mars 2026, de la manière suivante :

- Pendant les vacances de Noël (du 20/12 au 4/01) : ouverture tous les jours de 13h00 à 17h00
- Du 5 janvier au 6 février 2026 : ouverture les vendredis, samedis et dimanches de 13h00 à 17h00
- Du 7 février au 8 mars 2026 : ouverture tous les jours de 13h00 à 18h00
- Du 9 mars au 22 mars 2026 : ouverture les vendredis, samedis et dimanches de 13h00 à 18h00
- Ouverture lors des nocturnes organisées

Les tarifs proposés sont les suivants :

1 passage (2 personnes)	7,5 €
5 passages	32 €
10 passages	55 €
20 passages	90 €
50 passages	200 €

- Offre « Socioprofessionnels » : - carnet/billet individuel de 100 passages : 400 €  
- carnet/billet individuel de 50 passages : 225 €  
- carnet/billet individuel de 25 passages : 125 €
- Offre groupe : - 10 personnes = 2.25€ par personne soit 4.50 €/luge  
- 20 personnes = 2 € par personne soit 4 € /luge

Offre séjour office du tourisme : 10 € les 2 tickets pour une offre de séjour tout compris

Offre remontées mécaniques : forfaits semaine (jusqu'à 14 jours) à 10 € les 2 passages

- Partenariat Mairies du Queyras : participation à hauteur de 5 18 ans pour l'achat de la carte saison de 280 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**DECIDE** d'approuver à l'unanimité les nouveaux tarifs pour la saison d'hiver 2025-2026  
**DE VALIDER** les dates et horaires d'ouverture de la piste de luge.

Vote : pour à l'unanimité

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Le Maire

GARCIN Valérie

